

## La voix de l'Opposition de gauche

Touche pas à mon pote, la police !

**8 juillet 2012**

Le second syndicat des gardiens de la paix, Alliance, se félicite dimanche dans un communiqué de la condamnation vendredi de l'humoriste Nicolas Bedos pour "*injures publiques*" envers des policiers, qu'il avait décrits comme dotés d'un "*QI de poulpe mort*". (LePoint.fr 08.07)

Ce type-là m'est franchement antipathique, il pue la suffisance et ne me fait pas rire du tout, il fait pitié à voir tellement il est mauvais. De plus, à voir son comportement surexcité en permanence me fait dire qu'il doit carburer à la coke ou quelque chose de semblable. Si c'était simplement un hyper actif comme Sarkozy, il parviendrait à se calmer après avoir pris une bonne claque, or il en est incapable, ce qui est le symptôme de quelqu'un qui ne peut pas se contrôler comme si sa volonté ne lui appartenait pas ou était sous la dépendance d'un élément qui lui est étranger, une drogue à laquelle il est accro par exemple. On s'en fout.

Cela dit, cette condamnation est très grave au regard des faits qui lui sont reprochés, car dire à des policiers qu'ils ont le "*QI de poulpe mort*" ne constitue même pas une insulte, c'est une appréciation portée sur le comportement de personnes qui dans bien des cas correspond hélas à la réalité, il est même en dessous de la réalité, il aurait pu affirmer par expériences qu'il était si bas généralement qu'il était impossible de le mesurer chez eux, après avoir relaté qu'il avait fait l'objet d'un traitement "*injurieux*" de la part de policier, c'est dans ce contexte ou plutôt en le rappelant qu'il a prononcé ces mots.

Par contre, personne ne se demandera si les propos injurieux dont il a fait l'objet, selon ses dires, feront l'objet de poursuite judiciaire, apparemment non, l'intéressé n'y a même pas songé, ce qui prouve qu'il n'était pas dans son intention de s'en prendre à la police à la moindre occasion, n'attachant pas davantage aux propos qu'il avait tenus à la radio envers les policiers.

Il s'agit donc d'un procès d'intention, d'une injustice dont la moralité pourrait être celle-ci : Valls ministre de l'Intérieur, on ne touche pas à la police !

On comprend pourquoi Guéant appelé à se prononcer sur Valls par un média à refuser de répondre. Qui ne dit mot consent, car le critiquer aurait été critiquer sa méthode qui dans bien des domaines est commune à Valls.

Pour conclure et c'est là l'essentiel, s'il suffit de dire à quelqu'un devant des témoins ou publiquement qu'il a un QI déficient ou nul pour se voir accusé d'avoir proféré des paroles diffamatoires à son encontre, cela signifie que la liberté d'expression n'existe plus, qu'elle est gravement menacée ou qu'elle est prise en otage par un régime dictatorial.

Bob Marley et Eric Clapton : I shot the sheriff... A la potence !